

Signature du Contrat Local de Santé (CLS) un engagement fort pour la santé



La ville de Lieusaint réaffirme son engagement en faveur de la santé avec la signature officielle du Contrat Local de Santé (CLS), ce mercredi 2 avril à 14h. Fruit d'un travail partenarial entre la municipalité, l'Agence Régionale de Santé (ARS) Île-de-France, la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM), la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) Sénart et de nombreux autres partenaires, il marque une avancée significative pour améliorer l'accès aux soins et promouvoir la prévention auprès des habitants.

Une mobilisation constante pour la santé des Lieusaintaises et Lieusaintais

La ville de Lieusaint met la santé au cœur de ses priorités. Face aux défis croissants liés à l'accès aux soins, à la prévention et à l'accompagnement des personnes vulnérables, la municipalité a initié de nombreuses actions pour garantir un cadre de vie sain et un accès aux services médicaux pour toutes et tous.

Signé mercredi 2 avril avec tous ses partenaires, le CLS formalise ces engagements et **fixe une feuille de route claire pour les quatre prochaines années (2024-2028)**. Il s'inscrit dans une démarche de santé ambitieuse, en cohérence avec les besoins spécifiques du territoire et en complément des dispositifs existants.

L'élaboration de ce CLS a été le fruit d'une concertation approfondie. La ville de Lieusaint a notamment pu compter sur l'expertise de la CPTS Sénart, du Groupe Hospitalier Sud Île-de-France (GHSIF), du Centre Hospitalier Sud Francilien (CHSF) et du Dispositif d'Appui à la Coordination (DAC 77 Sud).



Un plan d'action structuré autour de quatre grands axes

Le CLS repose sur quatre piliers fondamentaux, lesquels déclinent des fiches actions distinctes :

1. Prévention et promotion de la santé

- Permettre aux habitants d'être acteurs de leur santé en développant l'information et l'accès à la santé pour tous
- Promouvoir la pratique d'une activité physique régulière et l'alimentation équilibrée
- Augmenter les taux de dépistage et de vaccination pour lutter contre les cancers

2. Santé des enfants et des jeunes

- Faciliter l'accès à la santé pour les jeunes et les étudiants lieusaintais en mettant l'accent sur la santé mentale, la prévention des addictions, et l'autonomie en matière d'accès aux droits et aux soins
- Améliorer le repérage, la prise en charge et l'inclusion des enfants présentant des besoins spécifiques
- Développer des actions coordonnées d'accompagnement à la parentalité
- Renforcer et coordonner l'éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle pour prévenir les comportements à risque et encourager le respect de soi et des autres

3. Santé des personnes âgées et des personnes en situation de handicap

- Améliorer l'accessibilité aux soins pour les personnes âgées et / ou en situation de handicap
- Favoriser le maintien à domicile des personnes âgées

4. Santé mentale et addictions

- Améliorer l'information et la prévention en santé mentale pour favoriser l'accès aux dispositifs de santé mentale et lutter contre la stigmatisation
- Mieux prévenir et prendre en charge les problématiques addictives diverses

Avec ce contrat, la municipalité renforce son ambition : garantir un égal accès aux soins et une meilleure prise en charge des problématiques de santé sur son territoire.